

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT :

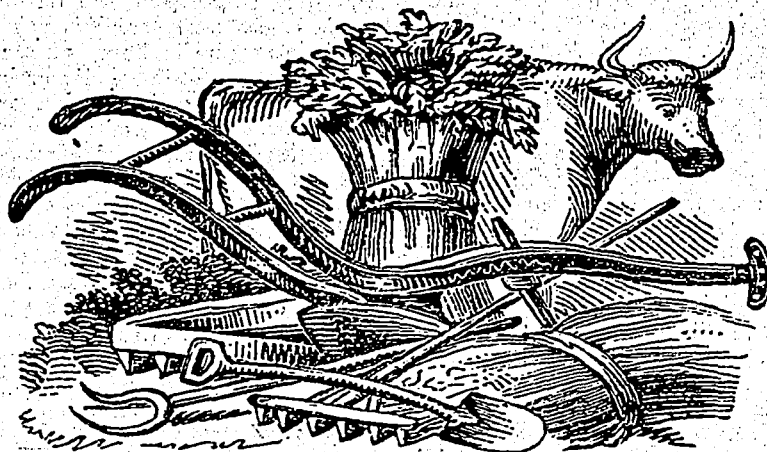
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Formation des prairies

DU CHOIX DES SEMENCES

Nous entendons déjà nos lecteurs nous dire : Ces plantes sont peut-être bonnes, les animaux les mangeront bien et nous aurons plus de fourrage ; mais où et comment peut-on se procurer les graines nécessaires ? Nous avons deux réponses à cette question, et nous allons les donner ; mais avant de commencer, nous devons mettre nos lecteurs en garde contre un moyen de se procurer les semences qui doivent former les prairies, que nous avons vu très souvent employé ; mais qui n'en est pas moins essentiellement vicieux. Ce moyen consiste à faire usage des balayures de fenil que l'on erible quelquefois et que l'on sème ensuite. Cette manière d'agir est mauvaise parce que d'abord on introduit dans la terre, avec les bonnes graines, une quantité considérable de semences inutiles et même nuisibles, et ensuite les bonnes graines ne sont pas toutes assez bien développées pour donner naissance à des plantes fortement constituées.

Maintenant revenons à notre question principale : Où et comment se procurer les graines nécessaires à la formation de la prairie ?

Deux moyens se présentent tout naturellement : 1o. produire soi-même ses graines ; 2o. les acheter chez les marchands grainetiers.

Le premier moyen est le plus économique ; mais aussi c'est le plus long et le plus minutieux. Pour l'exécuter, on se rend dans les champs où croissent les plantes dont on se propose de former la prairie. On marque les endroits où la végétation a le plus de vigueur. Puis lorsque la maturité des plantes est complétée, on récolte les graines à la main. Ce mode exigera certainement beaucoup de temps et peut-être plus que le cultivateur pourrait lui en consacrer ; mais il n'est pas nécessaire de

recommencer ainsi chaque année ; la formation de la prairie en deviendrait, certes, trop coûteuse. Alors les quelques livres des différentes graines qu'on a ainsi récoltées seront semés en pépinières ; c'est-à-dire, que l'on consacrera à chaque espèce de graines le quart ou la moitié d'une planche dans la meilleure terre.

La préparation du sol où l'on se proposera de semer la pépinière, devra être faite avec soin, ainsi que les semis et la récolte. Les plantes étant mieux traitées que lorsqu'elles croissent en liberté et presque à l'état sauvage, donneront un produit beaucoup plus abondant. Le fort rendement que le cultivateur obtiendra dans ce cas, le dédomnera amplement des quelques soins qu'il aura été forcé de donner à sa pépinière ; sans compter que, ayant sous les yeux les plantes qui devront entrer dans sa culture, il pourra mieux les étudier, et agir avec un peu moins de tâtonnement.

Très-souvent, les soins intelligents de l'exploitant sont si fructueux qu'il récolte beaucoup plus que sa provision nécessaire. Alors il ne sera aucunement en peine de se débarrasser de son excédent de récolte. Il le vendra ; et tout en faisant son profit il rendra un grand service à l'agriculture.

Maintenant on fait des pépinières pour toute espèce de plantes, pour les arbres fruitiers, forestiers, etc., pour la plupart des végétaux qui entrent dans la culture ordinaire, pour tout enfin, à part l'herbe qui doit engazonner nos prairies permanentes. Nous savons bien où nous procurer les graines de plantes plus ou moins utiles, plus ou moins agréables, mais veut-on obtenir des graines de prairies naturelles, on ne sait où les prendre, et le plus souvent on en est réduit à la triste obligation de se servir des balayures de fenils, ce qui ne vaut rien comme nous l'avons dit au commencement de cette causerie. Or nous avons trop bonne opinion de nos cultivateurs pour croire qu'ils négligeront un bon conseil comme celui-là. Ils aimeront mieux semer de bonnes graines même achetées à prix d'argent que de se servir de balayures de fenils qui contiennent presque toujours des graines de mauvaises herbes. Eh bien, si des pépinières de graines de prairies naturelles, venaient à se créer, nous ne nous

verrions plus dans la déplorable nécessité de nous servir de ces balayures.

Car, enfin lecteurs, que diriez-vous d'un homme qui pour ensemençer sa terre se contenterait des criblures de ses grains. Vous ne trouveriez pas de paroles assez sévères pour flétrir un tel manque de bon sens. Voilà ce que fait le cultivateur qui se contente de balayures, de substances qui ne sont pas même bonnes à jeter sur le tas de fumier, parce qu'elles salissent la terre sur laquelle on met l'engrais, quand il n'est pas bien décomposé.

Il vient peut-être en ce moment, à l'esprit du cultivateur entreprenant, une crainte qui paraît fondée. Je dépenserai, se dit-il, mon temps, mon argent, mes engrais, les forces de mes animaux de travail, pour ne récolter que des graines, dont le débit sera très-faible, sinon nul. Cette crainte n'a et ne peut avoir aucun fondement; et nous en avons des preuves dans ce que nous observons tous les jours. Il se vend tous les ans à Québec et à Montréal plusieurs mille minots de graines de mil, plusieurs mille livres de graines de trèfle rouge, de trèfle blanc, et autres pour lesquelles, à part le mil, nous payons un fort tribut à l'étranger, et pourtant toutes ces graines et bien d'autres viennent et mûrissent parfaitement sous notre climat. Qui nous empêche donc de nous soustraire à cette contribution? Rien, si ce n'est un peu de paresse ou au moins d'insouciance.

Ainsi. Résumons-nous. Il est très-avantageux de produire soi-même ses graines de prairie naturelle; la chose peut même devenir très-lucrative et le cultivateur ne dépendra que de lui-même.

Le deuxième moyen de se procurer les graines des différentes plantes qui peuvent former une prairie consiste à s'adresser aux marchands-grainetiers.

La première manière est certainement avantageuse; mais elle a aussi des inconvénients. Si tous les cultivateurs voulaient les produire eux-mêmes, il en résulterait ce qu'il résulte de toutes choses faites à temps perdu. On les néglige chaque fois que des travaux plus importants appellent ailleurs, ouvrage mal fait, plantes peu soignées et rendement faible, quelquefois nul peut-être.

Qu'un certain nombre de cultivateurs se livrent en grand à cette production, organisent dans ce but un service spécial; voilà qui est bien. On y acquiert une pratique plus éclairée et par conséquent plus lucrative.

Dans la supposition où les choses se feraient ainsi, le magasin du marchand de graines serait l'entrepôt où se rendraient toutes les semences dont les cultivateurs pourraient avoir besoin. Ce qui en fin de compte reviendrait moins cher que si chacun était obligé d'être à la fois producteur et consommateur de tous les produits.

Dans une exploitation quelconque, la multiplicité des spéculations nuit au bon fonctionnement de la machine. On ne peut être à la fois un fort producteur de laine, de beurre, de viande, de plantes industrielles, etc., toujours sur le grand nombre, quelques spéculations laisseront à désirer: quand bien même toutes seraient tenues sur le même pied, à plus forte raison, s'il s'en trouve de placées à un rang secondaire. Cette incompatibilité tient surtout à ce que l'œil du maître est nécessaire partout et toujours et que lorsqu'il a trop à voir, il voit mal.

Maintenant, lecteurs, pesez bien les avantages et les inconvénients de ces deux modes, et adoptez celui qui vous paraîtra le plus convenable et le plus approprié à vos moyens; mais de grâce ne vous servez plus des balayures de vos greniers à foin, c'est un contre-sens, un des plus déplorables contre-sens.

Si ce que nous proposons, est accepté, qu'en résultera-t-il?

Un avantage immense pour notre culture canadienne. Grand

nombre de nos prairies sont couvertes de mousses, les plantes clair-semées et le produit faible. Faute d'avoir à sa disposition les graines qui pourraient former immédiatement ailleurs, une autre prairie, le cultivateur est forcé de conserver cette prairie dont le rapport est si faible. Remarquons bien cependant que ce pauvre rendement n'est pas dû à la pauvreté du sol; au contraire, la terre peut être très-riche; si bien que si l'on retourne le gazon, on observera une couche de couleur très-foncée, indice ordinaire d'une grande richesse. Quelquefois même cette richesse est telle que les grains versent ou viennent tout en paille avec un grain peu abondant et peu nourri. Pour faire disparaître cette surabondance, on remplace, la première année, la céréale par des racines, des patates, du lin, du chauvre, du tabac, des choux, ou toute autre plante, dont la tige est forte ou dont le produit consiste en racines, feuilles ou tiges.

Si on néglige de se servir de cette abondance de principes fertilisants, on perd de magnifiques récoltes; tandis qu'avec les graines nécessaires, on peut d'une année à l'autre créer une prairie, en rompre une autre et tirer bon parti de tous les avantages que la Providence nous met sous la main.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Un grand calme règne partout; est-ce l'annonce d'une tempête prochaine? Qui sait? peut-être que oui, car on parle encore des féniens et de leurs projets d'invasion. Certains jours, on nous dit qu'il y a un mouvement extraordinaire, grande agitation dans les environs de la frontière; que les féniens font des dépôts d'armes, de munitions, qu'ils se proposent d'envahir le Canada vers la fin du mois de juin; certains autres jours, on ne dément pas précisément ces bruits, mais on ne leur donne pas un caractère aussi sérieux. Quoiqu'il arrive, nous ne serons pas surpris: le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour faire face à l'ennemi et le recevoir chaudement. On dit qu'aucun régiment de réguliers ne laissera le Canada avant que cette fièvre de fénianisme ne soit calmée, et de plus que le *Moravian* doit arriver bien prochainement avec douze cents hommes de troupe. Ce n'est pas exorbitant, mais ça peut aider beaucoup.

Le quatrième et dernier détachement des zouaves pontificaux canadiens partira de Montréal pour New-York et de là pour Rome, vers le 25 juin. "Tout candidat, dit le *Nouveau Monde*, qui ayant des lettres de recommandation de son curé et de médecin, pourra fournir ses frais de voyage (\$100), partira."

Aux Etats-Unis, on s'occupe avec beaucoup d'activité de l'élection du futur président. Tous les partis sont à l'œuvre et toutes les passions se donnent carrière: les radicaux se regardent comme devant être les vainqueurs; de leur côté, les démocrates se disposent à lutter énergiquement. L'arrivée d'une ambassade chinoise à Washington a dernièrement produit grande sensation aux Etats-Unis; elle a même fait oublier pour un moment toutes les questions politiques. Un Monsieur Burlingame, américain qui depuis longtemps fait le commerce en Chine, est parvenu à gagner les bonnes grâces des mandarins et de la Cour; il lui a été ensuite facile de persuader à l'Empereur d'ouvrir des relations amicales avec les Etats-Unis. Les ambassadeurs chinois sont au nombre de deux, Sun Tsjen et Chih Tsjen, avec plusieurs attachés d'ambassade. M. Burlingame est leur secrétaire, leur interprète et l'âme des négociations. Le président les a reçus officiellement à la Maison-Blanche le 6 juin; et là ils lui ont remis une lettre autographe de l'Empereur de la Chine. Au sortir de la Maison-Blanche, ils ont été reconduits au département de l'Etat où M. Seward leur a offert un banquet magnifique.

Les évêques des Etats-Unis ont, sur leur demande, été autorisés par le St. Siège à envoyer à Rome un corps de mille volontaires américains; mais à la condition de payer tous les frais. Ces volontaires, paraît-il, formeront un bataillon spécial.

Mgr. Lavigerie, archevêque d'Alger, est en lutte avec le gouverneur-général de cette colonie française, M. le maréchal McMahon, qui lui refuse le droit d'exercer la charité chrétienne envers les jeunes orphelins arabes, sous prétexte que ces enfants pourraient finir par se convertir au catholicisme et que, le cas échéant, il y aurait atteinte à la liberté de conscience. A ces raisons sottes et impies, Mgr. Lavigerie a répondu noblement que son cœur d'évêque ne pouvait consentir au renvoi de ces orphelins, qu'exige le maréchal, et qu'en dépit de tout il voulait être leur père. Cinquante-cinq évêques de France ont écrit à Mgr. Lavigerie des lettres de félicitations et d'encouragement.

M. Keller, fervent catholique et écrivain français distingué, écrit à M. le Rédacteur du *Nouveau-Monde* une lettre, en date du 27 mai, dans laquelle il lui annonce l'arrivée du second détachement de nos zouaves pontificaux. Voici des extraits de cette lettre : " Leur arrivée a été très-heureuse et ils sont parvenus ici en bonne santé hier soir. Quelques-uns de nos amis essaient de leur faire voir Paris, et demain à trois heures ils partirent pour Lyon et Marseille, où l'on est prévenu de leur arrivée.

..... " Ce n'est pas sans une bien vive émotion que nous avons vu arriver de si loin les dignes enfants du Canada, ces petits-fils de la France, que le souffle de l'impiété et de la révolution n'a point atteints et qui restent fidèles à toutes les bonnes traditions du passé. "

Les zouaves pontificaux, MM. Paquet et Rouleau, sont arrivés à Rome le 18 mai et ont pris leur engagement le lendemain.

Quelques journaux impies d'Europe ont accusé nos zouaves pontificaux d'avoir donné le signal des désertions qui malheureusement ont lieu de temps à autre dans les rangs de l'armée pontificale. A cela, voici ce que répond le journal catholique, *Le Monde* :

" Il est faux, absolument faux que les Canadiens au service du Pape aient déserté, et l'on met hardiment au défi qui que ce soit de citer le nom d'un seul d'entre eux. Le contentement de servir le Souverain-Pontife est trop grand chez ces braves et vigoureux volontaires, ils tiennent en trop haute estime l'honneur de faire partie des défenseurs du Saint-Siège, pour qu'il vienne jamais à la pensée d'un seul d'entre eux de renier la noble mission qui lui a été confiée par sa catholique patrie, et de désertir lâchement un drapeau qu'il a juré de n'abandonner qu'avec la vie. La trahison, au milieu de la défaillance presque générale des siens, a pu se montrer sous bien des formes, en Europe, depuis quelques années; le Canadien ne la connaît pas encore, grâce à Dieu. Il a conservé toute la virilité de son caractère, et sait toujours, quand il le faut, pousser le dévouement jusqu'au sacrifice.

" Puisque nous parlons des zouaves Canadiens, que nos lecteurs nous laissent leur dire que ces Français du Nouveau-Monde sont admirables de tenue, de discipline et de dévouement. Leur conduite est digne des plus grands éloges, et leur fervente piété fait l'admiration de tous ceux qui en sont les témoins. En ce moment, groupés chaque soir autour de leur digne aumônier, M. l'abbé Moraau, on les voit suivre les exercices du mois de Marie dans la petite église de Sainte Brigitte, sur la place Farnèse, avec un recueillement qui est un sujet d'édification pour tous.....

" Le Canadien, fidèle au souvenir de son origine, a conservé précieusement l'antique foi et les vieux cantiques de la mère-

patrie. Il aime à les redire dans un langage et avec un vieil accent que la France ne connaît plus guère aujourd'hui."

Le Bien Public publie ce qui suit : " Pie IX est né à Sinigaglia, le 13 mai 1792. Il vient donc d'atteindre sa soixante-seizième année.....

" Le Pape est le moins âgé de ses frères existants. Il a encore deux frères octogénaires, les comtes Gabriel, de 84 ans, et Gaëtan, de 80 ans; sa sœur, la comtesse Benigni, porte avec verdure ses 78 ans; son père, le comte Jérôme, mourut à 84 ans; sa mère, la comtesse Catherine, à 82 ans; enfin son aïeul, le comte Hercule, vécut 96 ans.

" Supplions Dieu, ajoute le même journal, de donner aussi à Pie IX cette heureuse longévité, et de conserver longtemps encore à l'Eglise un tel roi, au monde l'exemple d'un tel caractère et d'aussi grandes vertus."

Travaux Publics des Provinces-Unies du Haut et du Bas-Canada

Le Département des Travaux Publics vient de publier un rapport de ses opérations jusqu'au 30 juin 1867, époque de l'inauguration de la Confédération Canadienne. L'Hon. Mr. Chapais aujourd'hui Ministre de l'Agriculture, et qui présidait alors le Département des Travaux Publics, a cru que ce rapport étant le dernier sous l'Union, " il était à propos de donner une courte description des plus importants de ces travaux, des principales circonstances qui ont accompagné leur construction, et l'état dans lequel ils se trouvent lors de leur transfert au gouvernement général. " — C'est dire assez que l'Hon. Ministre a voulu donner une idée complète de ces travaux sous tous les rapports, surtout celui de leur importance au point de vue du commerce et de la colonisation qu'ils ont en vue de développer.

Ce rapport avec son appendice et les tables forment un volume de près de 900 pages. En le parcourant on est frappé de l'énorme quantité de renseignements qu'il contient, et de la facilité avec laquelle on peut se rendre compte de tout, au moyen de deux tables alphabétique et analytique où tout est indiqué dans les plus petits détails.

Le rapport proprement dit contient l'historique des Travaux Publics de la Province depuis leur origine jusqu'à l'époque de la Confédération. Ces travaux comprennent les canaux, les ouvrages sur les rivières navigables, les havres et jetées, les phares, signaux, bouées, les glissoires et estacades, les chemins et ponts, les édifices publics et les navires provinciaux. Il n'est pas possible dans une simple analyse de donner une idée complète de tout ce que chacun de ces ouvrages contient d'utile. Il faut l'étudier à loisir pour bien s'en rendre compte.

Pour faire apprécier davantage l'importance de ces travaux, les canaux surtout, et les voies de communication, l'Honorable Commissaire a voulu jeter " un coup-d'œil sur la géographie physique de la grande étendue de pays dont ces travaux sont destinés à développer et faciliter le commerce. " Il trace à grands traits la vaste plaine comprise entre les montagnes rocheuses à l'Ouest et les Appalaches ou Alléghany à l'Est. Les grands lacs canadiens sont situés au milieu de cette immense région qui contient près de trois millions et demi de milles carrés. Vers la même latitude, le continent est traversé jusqu'aux montagnes rocheuses par un plateau peu élevé d'où les grandes plaines déclinent au Nord et au Sud. Les eaux du versant Nord se jettent dans l'Océan Arctique, la baie d'Hudson et le St. Laurent, celles du versant Sud se jettent dans le golfe du Mexique par le Mississipi. Après un examen concis mais bien motivé de la valeur respective de deux grands fleuves au point de vue du commerce, le rapport conclut en faveur du St.

Laurent qui offre un accès plus facile à l'Atlantique, et est pourvu de bons havres. Il dit que " c'est la destinée du peuple " qui habite la vallée du St. Laurent de devenir non seulement " le principal expéditeur entre les États de l'Est et ceux de " l'Ouest, mais encore, à une époque assez rapprochée, le prin- " cipal manufacturier de l'Amérique du Nord ; et si lent " qu'ait été notre pays à améliorer et perfectionner les res- " sources que la nature lui a prodiguées avec tant de largesses, " il y a tout lieu de croire que le Canada atteindra bientôt la " position à laquelle il a droit. "

Le rapport est accompagné de dix cartes. L'une représente dans son ensemble tout le territoire de l'Amérique Anglaise depuis Terre-neuve jusqu'à l'Isle de Vancouver. Les autres cartes qui peuvent intéresser la Province de Québec sont celles du lac St. Pierre, des canaux construits ou projetés du district de Montréal, le territoire du Saguenay et du St. Maurice, les chemins intercoloniaux de Témiscouata et de Matapédia.

On y trouve un projet de canalisation par l'Outaouais et le lac Huron, et les travaux de creusement du lac St. Pierre.

Les appendices ou annexes qui suivent le rapport contiennent les rapports des contrôleurs des divers ouvrages sur leur état actuel. On y voit également une série de tableaux montrant en détail le mouvement commercial dans nos canaux et nos principaux ports ; les dépenses faites sur chacun des ouvrages ou édifices publics avant et depuis l'Union ; le niveau de l'eau dans les écluses, les ouvrages exécutés dans les rivières navigables, des renseignements sur les havres et les jetées, sur les phares, les bouées et les balises, sur les glissoires, piliers et estacades, sur les chemins et les ponts, les navires provinciaux, sur les arbitres, sur les chemins de fer, sur les quais ou jetées en bas de Québec, les revenus des canaux, les chemins et voies de communication de toute sorte, enfin une foule de renseignements très-utiles.

Cette simple analyse suffira pour faire voir tout ce qu'il a fallu de temps, de travail et de patience pour recueillir et coordonner tant de matériaux. Aussi ce rapport sera-t-il une œuvre durable, indispensable à tous ceux qui s'occupent d'affaires publiques. La direction qui en a conçu le plan, et tous ceux qui y ont pris part méritent les plus grands éloges.

Des amis du progrès agricole

M. William Webb, Editeur-propriétaire du *Farmer's Advocate*, à London, C.-O., a acheté plusieurs livres de patates d'un M. Best, d'Utica, à raison de trois piastres la livre. Il en a vendu une partie pour la semence, gardant l'autre pour les expérimenter lui-même. Les germes ont été vendus au prix élevé d'un écu, et encore il n'a pu satisfaire au grand nombre de demandes qui lui ont été faites. Ces patates connues sous le nom de *Early Rose* se vendaient \$80.00 le minot. On voit par là jusqu'à quel point on est parfois appréciateur de certains produits. Ce Monsieur Webb est grand éleveur d'animaux de races améliorées. Le compte-rendu que ce Monsieur est à même de donner sur l'expérience pratique qu'il a pu acquérir par l'élevage d'animaux améliorés dans les colonnes du *Farmer's Advocate*, rend ce journal absolument utile aux cultivateurs. Le prix est d'une piastre par année.

Le même journal nous dit qu'un M. Snell de Edmondston a acheté récemment un jeune taureau de l'année qu'il a payé \$200 et un autre de 2 ans \$300. Il en possède un de 17 mois qui pèse 1,300 lbs. Il l'offre en vente pour \$200.

M. Thomas de Brooklin a acheté, à Toronto, un couple de volailles, Brahma Pootra, importé de Limerick (Irlande) qu'il a payé \$30.

L'acclimatation des oiseaux

Nous lisons ce qui suit dans le *Courrier du Canada* :

M. W. Rhodes, de cette ville, a reçu dernièrement d'Europe un envoi de vingt-cinq couples d'oiseaux insectivores, connus en Irlande sous le nom de moineaux communs, et qui sont destinés à être acclimatés en ce pays. La mise en liberté de ces petits étrangers a eu lieu, mercredi dernier, dans le jardin du gouverneur, près du monument de Wolfe et de Montcalm. M. Rhodes a certainement droit à la reconnaissance du public pour la tentative qu'il vient de faire dans le but d'augmenter le nombre de nos oiseaux utiles à l'agriculture. Il y a lieu de croire que l'acclimatation se fera avec succès, ici, puisqu'elle a pu s'accomplir heureusement dans l'état de New-York, où ces oiseaux ont déjà été importés. Tout ce que demande M. Rhodes pour les petits protégés, c'est qu'on leur accorde la même protection que celle pourvue par la loi pour nos diverses espèces d'insectivores indigènes.

Abondante récolte de miel

Un apiculteur de Windham, dans l'espace de deux mois et demi, l'été dernier, a obtenu 418 lbs. de miel de deux essaims d'abeilles. Dans le court espace de 3 semaines, il en a retiré 35 lbs. d'un seul essaim. Rien n'est plus propre à encourager les cultivateurs à se procurer de ces vigilantes ouvrières qui nous donnent autant de miel, sans trouble ni dépenses. Adressez-vous donc à M. T. Valiquet, à St.-Hilaire, ou à M. Saint-Jacques, à Yamachiche, qui s'empresseront d'exécuter vos commandés.

Altération du beurre

Le beurre est le produit de la partie crémeuse du lait ; on ne peut l'obtenir d'aucune autre substance. Le bon beurre est d'un blanc jaunâtre ; son odeur est agréable, sa saveur approche de celle de la crème. Plus le beurre est lavé après sa confection, meilleur il est et plus longtemps il se garde frais ; voici pourquoi il en est ainsi : le beurre qui n'est pas suffisamment lavé conserve dans ses pores une certaine quantité de petit-lait et de caseum, c'est-à-dire de la partie du lait qui sert à faire le fromage quand on en a enlevé la crème ; ces deux substances s'aigrissent promptement et donnent au beurre qui les contient une odeur rance ; on dit alors que le beurre est fort.

Cette altération, quand elle existe, se reconnaît promptement à l'odeur et au goût ; il s'agit donc de reconnaître le beurre qui contient ces éléments de corruption avant que cette corruption se soit fait sentir. En voici les moyens : D'abord le beurre mal lavé est moins malléable, plus cassant que celui qui a été lavé suffisamment ; si on en casse un morceau, il a, à l'intérieur, un aspect granuleux, et l'on voit sortir de ses pores des gouttelettes de petit lait, alors même que la température est peu élevée. En outre, on aperçoit ça et là de petits points blancs mat, qui ne sont autre chose que du caseum. Enfin, si l'on fait fondre dans la poêle un peu de ce beurre mal lavé, il s'élève à sa surface, dès qu'il est fondu, une mousse épaisse qui bouillonne en produisant un fort bruissement. Ce bruit est causé par le petit-lait qui se vaporise, et par le caseum qui brûle et qui noircit le beurre très-promptement. Lorsque le beurre mal lavé ne fait que commencer à rancir, on peut y remédier en le lavant à plusieurs eaux très-fraîches ; mais lorsque la corruption est avancée, le mal est sans remède.

Il ne faut pas perdre de vue que le beurre le meilleur et le mieux lavé se corrompt aussi au bout d'un temps plus ou

moins long, selon la température à laquelle il est exposé, mais sa corruption s'opère plus lentement que celle du beurre de qualité inférieure, et il n'a aucun des indices que nous venons de signaler dans ce dernier.

Petite chronique agricole

On a pu jouir dimanche dernier de l'imposant spectacle de la procession du Très-Saint Sacrement dans toutes nos paroisses. Le temps a été magnifique : le ciel était pur de tout nuage, et le soleil brillait du plus vif éclat. On ne pouvait avoir un plus beau jour, un temps plus favorable.

Les progrès de la végétation sont tout-à-fait remarquables. Rien de plus ravissant en ce moment que la vue de nos campagnes, c'est une véritable jouissance. Si la température continue de nous favoriser, on peut avec raison entretenir les plus belles espérances pour les moissons. Mais pour que ce progrès ne se ralentisse pas, il est désirable que la chaleur intense qui se fait sentir depuis dimanche après midi ne se prolonge pas trop. Le thermomètre est monté à 26 degrés Rhéaumur à l'ombre, et 28 degrés au soleil. Quelques bonnes et tièdes ondées feraient beaucoup de bien.

Les travaux des semailles sont généralement terminés. Commencés plus à bonne heure que l'année dernière, ils n'en ont pas moins duré pour tout cela.

Nous apprenons par la *Gazette des Campagnes*, publiée à Paris, " que l'état des cultures en France est de plus en plus satisfaisant. Le Midi a reçu les pluies réparatrices qu'il attendait depuis longtemps et pour lesquelles des prières publiques avaient eu lieu au mois d'avril. La végétation a pris un essor splendide, et l'espoir revient avec le courage au cœur des cultivateurs. Les gelées et les sécheresses du printemps n'ont laissé aucune trace dans les cultures et dans les arbres fruitiers. "

Chez nos voisins, on a de grandes espérances pour les moissons. La *Tribune* de New-York dit que depuis longtemps l'on n'a pas vu aux Etats une aussi magnifique apparence des moissons.

Le *Sun* de Cobourg rapporte de son côté que la végétation, grâce aux pluies abondantes qui sont tombées et à la chaleur de l'atmosphère, a fait des progrès rapides et extraordinaires, et que tous les végétaux offrent la plus splendide apparence. Il paraît qu'en Californie le blé promet beaucoup.

Le *Massachusetts Ploughman*, publié à Boston, nous apprend que les champs ont une très-belle apparence, et il constate avec bonheur que les insectes qui d'ordinaire ravagent les moissons n'ont pas encore fait leur apparition.

Puissent toutes ces espérances se réaliser, et l'abondance régnera partout l'automne prochain !

On nous informe que quelques colporteurs de Bibles falsifiées, envoyés par la société des Suisses de Montréal, parcouraient en ce moment nos paroisses pour répandre de tous côtés leurs pernicieuses doctrines. Ils cèdent leur triste marchandise à très-bas prix, et souvent en font cadeau à ceux qui ne se sentent aucune disposition à leur donner leur argent. Nous dirons à nos braves et religieux cultivateurs : Vous ne sauriez trop vous mettre en garde contre ces misérables dont quelques-uns appartiennent à nos familles canadiennes. Elevés dans la religion chrétienne et catholique, ils ont honteusement et lâchement apostasié pour suivre plus librement les dérèglements de leur cœur. Ne conservez point ces livres qu'ils vous donnent en présent, détruisez-les aussitôt en les jetant au feu. Ayez-les en horreur comme tout ce qui aurait servi aux usages des pestiférés, ils portent la mort avec eux. Rappelez-vous les sages et paternels avis que les Pères du quatrième concile viennent de vous adresser sur ce sujet dans leur lettre pastorale du 14

mai dernier " Fuyez comme la peste, vous disent-ils, ces livres " que l'esprit de ténèbres cherche à répandre partout : ne laissez pas entrer dans vos demeures ces poisons mortels, de peur que vos enfants n'étendent leurs mains jusqu'à ces infiquités. " Bannissez de vos maisons ces misérables propagateurs de l'erreur. Ne leur faites pas même l'honneur d'engager conversation avec eux. C'est le seul moyen de s'en débarrasser et de les forcer à rester chez eux.

RECETTES AGRICOLES

Moyen préservatif contre les piqûres venimeuses.

Personne n'ignore quels tourments les piqûres de certaines mouches font endurer aux bestiaux et aux animaux de trait, surtout pendant les grandes chaleurs de l'été : les accidents qui en sont la suite sont souvent mortels.

Voici une recette que nous donne M. Gillain, médecin-vétérinaire :

" Prenez une once d'*assa foetida* que l'on peut se procurer chez les médecins ou pharmaciens ; faites dissoudre dans un verre de bon vinaigre et deux verres d'eau ; prenez une éponge, trempez-la dans le mélange, lavez avec cette eau les parties de l'animal les plus sensibles et les plus exposées aux piqûres de ces mouches. "

On peut être assuré, dit ce médecin, que tant qu'il restera trace de cette substance sur la peau, les mouches s'en éloigneront ; répétez ces lotions toutes les fois que l'on garnit les animaux pour aller au travail.

Moyen de reconnaître si les œufs sont frais

Les œufs sont un aliment très-sain, très-substantiel ; mais ils ne possèdent ces qualités que lorsqu'ils sont frais. Il y a une foule de procédés pour conserver les œufs pendant un temps plus ou moins long, sans qu'ils cessent d'être frais. On les enfouit dans la cendre, de la sciure de bois, ou bien on les plonge dans la cire fondue, de manière à ce que la coquille soit couverte de cette substance et ne puisse subir les atteintes de l'air. Tout cela est bon ; mais qui nous dira si les œufs que nous achetons sont frais ou non ? Quelle est la différence extérieure d'un œuf pondu depuis une heure à un œuf pondu depuis un an ? Là est le problème non résolu jusqu'à ce jour, et que nous allons essayer de résoudre.

Nous remarquerons d'abord qu'un œuf frais est toujours plein, et que la coquille de l'œuf est très-poreuse, d'où nous tirerons cette conséquence qu'avec le temps une partie du contenu doit s'évaporer par les pores du contenant, et être remplacé par une petite partie de l'air qui environne et presse la coquille dans tous les sens ; cet air se portera au gros bout de l'œuf, parce qu'il y trouvera une plus grande surface qu'à l'autre bout. Or, le liquide contenu dans l'œuf est meilleur conducteur de la chaleur que ne l'est l'air. Si donc l'œuf est frais, le gros bout sera plein de liquide, et l'on sentira une sorte de fraîcheur en posant ce gros bout dans le creux de la main, parceque le liquide de l'œuf s'emparera d'une partie de la chaleur de la main ; si, au contraire, l'œuf est vieux, l'air amassé dans le gros bout étant mauvais conducteur, n'attirera pas la chaleur de la main, et l'on ne ressentira pas de fraîcheur. — Il faut, il est vrai, un peu d'habitude et une certaine délicatesse de toucher pour ne point errer en usant de ce procédé, mais cela s'acquiert beaucoup plus promptement qu'on ne pourrait croire, et nous avons vu des gens capables de trier ainsi des milliers d'œufs sans jamais commettre la moindre erreur, tandis que la méthode du mirage des œufs à la lumière ne donnait que de déplorables résultats.

Altération du miel

Le miel doit être conservé dans un lieu sec, dont la température soit toujours à peu près égale ; exposé à l'humidité ou à la chaleur, et plus encore s'il passe de l'humide au chaud, il ne tarde pas à fermenter ; alors il devient presque liquide ; il prend un goût acide plus ou moins prononcé et une odeur alcoolique.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

X

L'exécution

(Suite.)

Le clapotement de l'eau prouvait seul que le canot approchait; enfin il toucha.

Pièrik monta le premier à bord.

Après lui Candale sauta sur le pont.

Julien Grenier précéda de peu le capitaine.

Quand tous quatre se trouvèrent sur le navire, Roscoff commença de hisser le canot.

Les matelots terrifiés se regardèrent.

« Un homme de moins ! » dirent-ils.

Le capitaine convoqua les officiers dans la salle à manger qui servait de salle du conseil.

Quand il les vit réunis autour de la table, il promena autour de lui un regard interrogateur; toutes les figures étaient glacées, les lèvres muettes, les yeux impénétrables.

« Allons, pensa-t-il, je vais boire la dernière goutte du calice. »

Il chercha des papiers dans un portefeuille rouge, et lut d'une voix brève et tranchante l'ordre reçu en rade de Brest, et celui qu'il avait trouvé dans le pli décaché la veille.

« Messieurs, dit-il en terminant, mes instructions étaient précises, j'ai dû m'y conformer... Il ne m'appartient pas de juger le gouvernement qui m'emploie... Le sang versé ne peut ni ne doit retomber sur ma tête... Il y avait en France un homme dangereux, vous pouvez témoigner qu'il vint à mon bord... qu'il n'y est plus... Vive la république, citoyens !

— Vive la république ! répondirent les officiers d'une voix sombre.

— Veuillez maintenant signer le procès-verbal de ce qui s'est passé... »

Les officiers signèrent.

« Voilà tout ce que j'avais à vous communiquer, » leur dit Roscoff.

D'un brusque mouvement, ils se levèrent tous, se séparant d'une façon ostensible du groupe formé par le capitaine et ses trois complices.

Et quand il fut seul, Roscoff, cachant son front dans ses mains, murmura :

« Qu'ai-je fait, Seigneur ! qu'ai-je osé faire !

XI

Guilanek

La nuit que passa Roscoff fut affreuse. Il comprenait à quel mépris il serait désormais en butte; il sentait peser sur lui le poids d'un meurtre, et quand, seul avec Dieu, il pouvait lever le front avec la sérénité de l'innocence, il lui fallait baisser la tête devant les hommes ou braver leur opinion et se faire presque un mérite d'un forfait.

Avant l'aube il était sur le pont.

Flamبارd nettoyait un canon avec une attention extrême. Il vit venir le capitaine, mais il feignit d'être absorbé par sa besogne.

« Beau temps ! dit Roscoff avec une feinte gaieté.

— Bon temps, capitaine ! répondit Flambar d'une voix brève.

— Qu'as-tu donc ? poursuivit Roscoff, qui voulait le pousser à bout et connaître le fond de sa pensée.

— Moi ! ce que j'ai ? Rien, capitaine ! on sent parfois des choses qui vous grouillent dans le cœur sans qu'on en sache la cause... Je fais ma besogne, et si je suis triste, personne n'a le droit de s'en plaindre que Moucheron, à qui je n'épargne pas les tapes...

— Et moi... ? ajouta Roscoff avec tristesse.

— Mille pardons, capitaine ! on a beau être sous le régime de la République, il y a encore, comme dit le citoyen Candale, la hiérarchie et la discipline... Qu'est-ce que ça peut vous faire,

la tristesse d'un matelot...

— Quand ce matelot est un ami ?

— Un ami parlons-en, des amis ! on s'aime parce qu'on croit se connaître, on échange une parole de son cœur... et puis le quartier-maître devient capitaine, et le maître d'équipage reste ce qu'il était...

— Et suis-je plus fier ?

— Pourquoi m'interrogez-vous, capitaine ? demanda brusquement Flambar d ; je ne vous fais pas de reproche.

Roscoff fit deux pas en arrière, hésitant, troublé, torturé ; puis il s'éloigna d'un pas chancelant.

Les officiers montaient sur le gaillard d'arrière.

Ils saluèrent Roscoff et s'éloignèrent, comme s'ils voulaient maintenir entre lui et eux une distance respectueuse.

Le capitaine les regarda avec une sévérité hautaine.

Ils ne le virent point sans doute, et continuèrent à se promener en causant.

Ce fut alors que la vigie cria :

« Navire sous le vent !

— De quel côté ? demanda vivement Roscoff.

— Par notre hanche de babord.

— Enfin ! murmura Roscoff, je me laverai de l'une des accusations qui pèsent sur moi...

En prenant son porte-voix, il cria de cette voix calme, qui pouvait dominer jusqu'à la tempête :

« Hisse toutes les voiles !

— Tiens, dit un officier à Julien, est-ce que l'on se battra aujourd'hui ?

— Je le crois, répondit Grenier.

— Eh bien ! je ne serai pas fâché de voir de quel bois se chauffe le capitaine.

— Laisse arriver vent arrière ! dit la voix tonnante de Roscoff.

Le bâtiment que l'on avait en vue était un beau navire élancé, rapide, garni de canons à tous ses sabords. Il comprit vite l'intention de la *Thémis*, et parut accepter l'idée du combat comme une grande faveur.

« Brasse tout carré ! cria Roscoff. »

Les vieux matelots se frottaient les mains, les jeunes officiers prenaient un air martial, le souffle généreux de la bataille courait déjà dans les groupes. Roscoff semblait un lion acculé dans sa tanière, bouillant d'impatience de déchirer de ses dents le premier porteur de fusil venu.

Flamبارd serra les mains de Faribole, et tandis que l'on préparait le tambour pour exécuter le branle-bas de combat, Guilanek, fuisait de son binion un instrument martial.

L'équipage de la *Thémis*, rassemblé en petits groupes, examinait le navire ennemi.

Chacun attendait le signal pour courir à son poste.

Le capitaine passa d'un regard ses hommes en revue, et parut satisfait.

Comme il terminait cette inspection sommaire, Julien Grenier s'approcha de lui :

« Capitaine dit-il respectueusement, je viens vous adresser une supplique.

— De quelle part, Julien ?

— Les matelots qui sont aux fers demandent la permission de se battre.

— Qu'ils soient libres ! répondit Roscoff, ce n'est point pour venger une injure personnelle que je priverai le pays de braves défenseurs. »

Un moment après le capitaine d'armes ramenait les coupables sur le pont.

« Merci, capitaine ! dirent les cinq matelots, nous allons laver notre faute, allez !

— Qu'on pavoise la *Thémis*, dit Roscoff ; au grand mât le drapeau noir surmonté du bonnet de la Liberté ! car c'est au nom de la République que nous attaquons le vaisseau anglais ; le drapeau rouge au mât d'armon, et à son antenne le pavillon tricolore ! »

Quand ces ordres furent exécutés, Roscoff ajouta.

« Tout le monde à son poste ! »

Au premier son du tambour dont la voix rude s'alliait à la note aiguë du binion de Guilanek, officiers et matelots se rendirent où les appelait leurs devoirs respectifs.

Des jeunes gens agiles et vigoureux entouraient les canons; rangés en bon ordre sur le pont, les matelots attendaient les ordres de leurs officiers. Ceux-ci portaient à la main leurs sabres nus, tandis qu'à leur ceinture luisaient les crosses de leurs pistolets.

Roscoff se promenait sur le pont, tantôt regardant les dispositions de l'ennemi à l'aide de son télescope, tantôt prenant son porte-voix pour commander une manœuvre.

Sur divers points du tillac s'entassaient des mousquets, des sabres, des fusils, des haches et des piques.

A l'effervescence du premier moment succédait une gravité imposante. Il s'agissait de remplir son devoir, mais pour beaucoup il s'agissait de mourir.

Le premier coup de canon fut tiré par la *Thémis*.

On lui répondit immédiatement, et la canonnade s'engagea.

Moucheron passait les gargousses à un pointeur, et poussait un joyeux éclat de rire, chaque fois qu'un boulet enlevait quelque chose à la corvette anglaise. Sa première bordée ne fit aucun mal à la *Jenny*; les canonnières avaient bien ajusté, mais les canons se trouvaient trop légers pour porter à une semblable distance. Un ou deux boulets seulement effleurèrent les flancs de la frégate, puis tombèrent dans l'eau sans lui causer le moindre dommage.

— Mort-diable! dit Roscoff, l'affaire serait trop longue ainsi; nous n'avons pas de poudre à perdre, il s'agit de se trouver le plus vite possible bord à bord avec cette damnée corvette, sans s'exposer à recevoir son feu par la poupe!

La manœuvre tendit à se rapprocher du bâtiment anglais, et quelques minutes après, le beaupré de la *Thémis* s'engageait dans les haubans du mâât de misaine de la corvette.

« A l'abordage! cria Roscoff à l'abordage! suivez-moi tous, à l'abordage!

Et donnant l'exemple à ses officiers, il sauta le premier sur la corvette.

Flambard le suivit, puis Grenier maniant une hache, et la troupe ardente de la *Thémis* fut en un instant à bord du navire anglais.

Ce fut un ouragan, une avalanche, une descente de banquise, quelque chose de prodigieux, de fantastique. La mêlée qui suivit ce mouvement désordonné fut terrible. On ne voyait que des bras levés, armes étincelantes. Les uns maniaient leur fusil comme une massue, les autres se servaient de leur hache; quelques-uns faisaient feu des deux mains avec leurs pistolets de marine. L'odeur âcre de la poudre se mêlait à la tiède odeur du sang chaud qui coulait. On glissait sur le pont; les corps formaient des baricades. On les franchissait comme des degrés, sans s'inquiéter si ces malheureux couchés à terre respiraient encore.

Mais à ce grand drame où il fut d'abord impossible de rien distinguer, succédèrent des épisodes brillants et terribles, douloureux ou sublimes. Roscoff semblait le démon de la bataille. Après avoir tué deux hommes en déchargeant deux pistolets, il avait pris son sabre, et l'agitait comme les anges exécutants des vengeances célestes devaient faire de leurs glaives de flamme. Ses yeux lançaient des éclairs; des menaces foudroyantes jaillissaient de ses lèvres; la furie du combat l'animait. Il y avait à la fois dans sa façon d'agir de la bravoure et du désespoir. Il voulait vaincre, mais il souhaitait mourir. De la noble tâche accomplie la veille il prévoyait des suites terribles, et cet homme de cœur que vingt ennemis n'eurent pas épouvanté, se sentait défaillir en face d'un regard soupçonneux. On avait suspecté sa bravoure, et on le voyait à l'œuvre; mais on l'accusait d'assassinat, et jamais sans doute il ne lui serait jamais permis de se justifier. Aussi rien d'humain ne semblait pousser Roscoff au milieu de ce fracas, de ce cliquetis, de cette attaque furieuse, de cette défense héroïque. Il aperçoit Grenier aux prises avec un officier anglais; il vole de ce côté, dégage Julien, fend le crâne de l'officier, perce la poitrine d'un matelot qui tentait de le venger, blesse deux hommes, cherche d'un regard où sa présence est nécessaire, et pousse un cri de terreur en voyant l'audace avec laquelle Guilaneck vient de s'emparer du pavillon anglais.

Le mousse grimpe au mâât d'artimon par les drisses, venant de couper les liens du drapeau britannique.

A l'exclamation de triomphe qu'il pousse, répond le cri d'angoisse de Roscoff, couvert par une décharge de fusils et de pistolets.

Le mousse serre le pavillon dans ses bras; il tombe sur le pont,

et les matelots anglais se ruent de ce côté pour reprendre cette relique nationale.

Candale a tout vu; blessé à la main gauche, entouré d'ennemis qui l'accablent et le percent, il ne peut voler au secours de l'enfant.

« A moi! dit-il, à moi! »

Flambard tombe au milieu du cercle, une hache dans chaque main, fend un crâne ici, abat un bras là, tranche et tue, délivre Candale, et couvre la retraite de Roscoff, qui prenait dans ses bras le corps inanimé de Guilaneck.

Le capitaine saute sur la *Thémis*, couche le mourant sur le pont, la tête appuyée sur son biniou, et lui crie.

« Je vais te venger!

— Ils m'ont tué, mon oncle! dit Guilaneck, mais j'ai leur pavillon. »

Chacun se multiplie et accomplit des prodiges; Péric est entouré de cadavres, couvert de sang, acculé contre un mâât, il tient encore tête à cinq hommes, et il faut qu'un coup de pique l'atteigne en pleine poitrine pour qu'il tombe la face contre terre, en criant pour la dernière fois:

« Vive la France! »

Julien se trouve en face du capitaine anglais; un tel ennemi lui semblait digne de lui: le sabre à la main, il l'attaque avec une sûreté et un coup-d'œil tels qu'il les aurait eus sur le terrain, s'il se fût agi d'un simple duel. Il ne se préoccupe pas de l'action qui multiplie autour de lui ses tragiques épisodes. Il lui faut la vie du maître de la corvette anglaise; il faut que le capitaine tombe sous les coups de l'officier, comme le pavillon a été arraché par le mousse.

Mais le capitaine anglais est d'une force terrible. Grenier, atteint au front d'un coup de crosse de fusil, reçoit une blessure au bras droit; il change son sabre de main, fend sur son adversaire qui ne s'attendait point à une riposte aussi vive, lui transperce l'épaule gauche, dégage le fer, et les deux hommes saignants, chancelants, continuent le combat.

Il fut long; il fut tel que quelques marins s'arrêtèrent pour considérer un spectacle rare même au milieu des plus nobles combats et des plus héroïques victoires. Enfin, Grenier, sentant qu'un nuage obscurcit sa vue, fond avec une rapidité telle que son épée se plonge jusqu'à la garde dans le corps de l'anglais, tandis que l'épée de celui-ci s'abat sur son front!

Ils tombent tous deux, aucun ne se relève.

Candale et Roscoff se trouvaient ensemble au milieu d'un groupe de soldats. Il fallait à l'anglais la vie du capitaine breton, pour prix de la mort de Williamson; et Roscoff de son côté voulait que des flots de sang payassent le trépas de son neveu.

Que dirait-il à Anaïk quand celle-ci lui demanderait son enfant? Ne valait-il pas mieux que Roscoff s'ensevelit dans ce grand combat, et que rien de lui ne survécût, hors cette victoire si chèrement payée.

Roscoff ralliait encore les matelots en leur répétant quelques-uns de ces mots qui électrisent les masses. Candale venait de recevoir un coup de poignard; Roscoff le retenait d'une main et combattait de l'autre, quand quelque chose de rampant, de grassissant se remua entre les jambes du capitaine.

Puis une voix murmura:

« J'ai mis le feu à la corvette. »

C'était Moucheron qui venait d'accomplir ce fait d'une hardiesse inouïe, et l'annonçait à Roscoff, comme il eût fait s'il se fût agi d'une espèglerie.

Il ne fallait plus songer à combattre.

Le capitaine cria à Flambard d'une voix de tonnerre:

« Dégagez le bâtiment! »

En même temps, Roscoff, qui soutenait encore Candale dans ses bras, tout en continuant à se défendre contre ses adversaires, repassa sur le pont de la frégate.

« Allons, les enfants, dit Flambard, il ne sera pas dit qu'un cadavre français restera au pouvoir de l'ennemi. »

(A continuer.)

Usage que l'on peut faire des fraises

Les fraises sont un aliment rafraîchissant et légèrement laxatif, mais un peu froid et un peu lourd. Les personnes convalescentes ou celles qui ont l'estomac délicat doivent s'en abstenir. Les fraises se mangent crues, saupoudrées de sucre, souvent avec addition de vin rouge ou blanc, ou d'une liqueur spiritueuse. Quelquefois on les mange mélangées avec de la crème, mais alors elles sont fort indigestes.

Confiture de fraises.—On fait choix d'une certaine quantité de belles et bonnes fraises qu'on épluche avec soin. On les met dans l'eau bouillante pour les blanchir seulement, et, au premier bouillon, on les retire du feu et on les égoutte sur un tamis (espèce de sas). On prend 14 onces de sucre pour une livre de fraises, et on fait un sirop qu'on laisse cuir au clair. On met les fraises dans ce sirop et on les retire du feu aussitôt qu'elles ont jeté un ou deux bouillons. On verse alors la confiture dans les pots, fruit et sirop en proportion égale; on ne les emplit qu'aux trois-quarts, et, lorsque la confiture est froide, on achève de les remplir avec du brandy de meilleure qualité.

Sirop de fraises.—Pour préparer ce sirop de manière qu'il conserve les principes aromatiques du fruit, il faut éviter de le soumettre à une température élevée. On met dans un vase de faïence ou de porcelaine une certaine quantité de fraises bien épluchées qu'on arrange couches par couches assez largement saupoudrées de sucre. On dépose le vase à la cave, et 24 heures après on verse le mélange sur un tamis de crin, au travers duquel le jus s'écoule. Le jus est mis dans des bouteilles qu'on fait chauffer dans de l'eau chaude; après quelques minutes, on retire la casserole du feu pour laisser refroidir les bouteilles, ensuite les boucher et les conserver dans un endroit frais. Les fraises qui conviennent le mieux pour la préparation du sirop sont les fraises des champs et à leur défaut celles des quatre saisons.

Compote de fraises.—Mettez dans un poëlon 1 livre de sucre blanc, les deux tiers d'une chopine d'eau et la moitié d'un blanc d'œuf; posez ce poëlon sur le feu; écumez-le bien quand il commencera à bouillir, et faites-le cuir à la consistance du sirop. Aussitôt que le sucre aura atteint ce degré de cuisson, vous y jetterez 2 livres de belles fraises qui ne soient point écrasées, et que vous aurez préalablement bien épluchées, passées à l'eau fraîche, et bien égouttées après. Aussitôt que vous les aurez jetées dans le sucre bouillant, vous sortirez immédiatement le poëlon du feu; vous le laisserez ainsi hors du feu pendant trois minutes, en secouant de temps en temps, pour que les fraises trempent dans le sucre, et au bout de ce temps, vous viderez vos fraises dans un plat creux; et vous les ferez refroidir.

Autre manière.—Lorsqu'on a bien épluché les fraises, on les passe à l'eau fraîche, on les met ensuite sur un tamis pour les faire égoutter; étant égouttées, on les met sur un plat creux, et on verse par-dessus du sucre cuit à la consistance du sirop et en-

core chaud. De cette manière, les fraises auront une plus belle apparence, elles conserveront toute leur saveur et leur parfum primitif. On prépare de la même manière les framboises et les groseilles.

Eau de fraises.—Pour préparer cette eau on prend des fraises des champs, ou mieux encore de ces belles fraises qu'on cultive aujourd'hui, et qui ont un jus abondant, rouge et sucré, et on en extrait les queues, les feuilles, débris de tiges, etc. On en pèse 6 onces que l'on jette dans un pilon et on écrase en roulant le pilon, puis on y verse une pinte d'eau bien limpide; on roule encore doucement, mais assez longtemps pour en faire une sorte de bouillie que l'on verse ensuite dans un vaisseau, et on y ajoute une cuillerée à café de jus de citron, on agite doucement avec une cuillère de bois et on laisse infuser pendant deux heures puis on pèse 6 onces de sucre que l'on jette dans un pot de grès ou de faïence et que l'on couvre d'un gros linge; on conle le liquide au travers; on exprime le marc sous la presse, et lorsque le sucre est totalement fondu on filtre la liqueur et on la met en réserve pour en faire usage dans le jour.

ANNONCES.

EAUX-DE-VIE SUPÉRIEURES ET VINS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public qu'il a en main toutes les EAUX-DE-VIE (BRANDY) importées de France par M. A. E. AUBRY. Ces eaux-de-vie sont garanties être eaux-de-vie de vin.

Le soussigné offre également en vente d'excellents VINS DE SICILE BLANCS ET ROUGES.

L. E. BLAIS, Epicier,
Rue de la Couronne No. 13, St. Roch de Ste. Anne, 18 juin 1868. Québec.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

- | | |
|----------------------|---------------------|
| Anctil, Augustin | |
| Caron, Narcisse | |
| Dionne, Louis | Dubé, Michel |
| Dubé, Jos. et Michel | Dubé, Jos. inst. |
| Dubé, Joseph (2) | |
| Gagné, Odilon | Gauthier, Gilbert |
| Gagnon, A. A. | Gauthier, Jean |
| Granger, H. | |
| Lévêque, Napoléon | Lajeunesse Isate |
| Lévêque, Adshire | Lévêque, Stanislas |
| Lévêque, Clément | |
| Martin, Félix | Morais, Charles |
| Pelletier, Charles | Pelletier, Eléonore |
| Tiriock, James | Théberge, H (2) |
| Vinet, R. | |
| 18 juin 1868. | J. DIONNE, M. P. |



AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Puissance du Canada a fixé les temps et lieux suivants pour l'Inspection des Poids et Mesures, dans le district de Kamouraska, auxquels temps et lieux, l'Inspecteur de Revenu pour ce district ou son député, M. Louis Allard, sera présent avec les étalons des poids et mesures provinciaux pour examiner les poids et mesures qui lui seront alors présentés et pour les estamer, s'ils sont corrects, savoir :

- Sainte-Anne, les 1 et 2 juillet, résidence de A. E. Talbot, écuyer.
- Rivière-Onelle, le 3 juillet, résidence de N. Dubé, forgeron.
- Saint-Pacôme, les 4, 5 et 6 juillet, résidence de A. Hudon.
- Saint-Denis, le 7 juillet, résidence de M. Bouchard.
- Saint-Louis de Kamouraska, les 8 et 9 juillet.
- Saint-Pascal, 10 juillet, résidence de M. Chs Blondeau.
- Sainte-Hélène, les 11 et 12 juillet.
- Saint-Alexandre, le 13 " "
- Saint-André, le 14 " "
- Notre-Dame du Portage, le 15 " "
- Rivière du Loup, les 16 et 17 " "
- Cacouna, les 18 et 19 " "
- Saint-Arsène, le 20 " "
- Isle-Verte, les 21 et 22 " "
- Trois-Pistoles, les 23 et 24 " "
- Sainte-Françoise, le 25 " "
- St. Eloi et St. Epiphane, le 26 " "

FLORENCE DEGUISE,
Insp. Rev. D. K.

Bureau de l'Inspecteur de Revenu, District de Kamouraska.
Sainte-Anne la Pocatière, 1er juin 1868.

N. B.— Toutes personnes qui vendront des effets quelconques, lesquels effets ils auront pesés et mesurés avec des poids et mesures qui n'auront pas l'estampe de la province, seront sujettes à une amende de \$8 à \$20.

F. D.



BUREAU DU SECRETAIRE D'ETAT
Ottawa, 14 mai 1868.

AVIS est par le présent donné que les personnes ayant besoin de PASSE-PORTS devront s'adresser, jusqu'à avis contraire, à ce Département transmettant en même temps un certificat d'identité, accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signée par un Juge de Paix, et aussi l'honoraire d'une piastre.

HECTOR L. LANGEVIN,
Secrétaire d'Etat.

26 mai 1868.